



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I)

LIE A LA PRESENCE DE
" LE ROUBAUD "
" LE GAPEAU "
 ET SES
" PRINCIPAUX AFFLUENTS "

AVEC DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT APPLICABLES

Commune de Hyères-Les-Palmiers

3 - Zonage réglementaire

Legende:

- profil en travers
- ligne de contour
- axe d'écoulement
- ligne d'eau
- N° de ligne d'eau
- N° de secteur
- N° de Puell
- Zone hydrographique de Prévention (conforme note de présentation)

Nouvelles zones:

- Zones Basses Hydrographiques
- Salines (non réglementées, pour info)
- Limite de la moyenne du Réal Martin (source : AZ)

Zonage réglementaire :

- Zone R1
- Zone R2
- Zone B2
- Zone B1

Direction
 Départementale
 des Territoires
 et de la Mer
 VAR
 Service Aménagement
 Durable
 Bureau Risques

Planche 1/7

Pour le Préfet et par délégation,
 le secrétaire général,
 Sylvie HOUSPIC